



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 24 REPRÉSENTÉS : 02 ABSENTS : 03	Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET. Étaient représentées : Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL. Absente : Mme Audine FRECKMANN, Mme Caroline BRULEY et M. Mustapha HADDOU.
DATE DE LA CONVOCATION : Le 30 janvier 2024	
PUBLICATION SITE INTERNET : Le 12 février 2024	

Délibération n°26

Rapporteur : M. Joseph SCATIGNO

Objet : Mise en œuvre d'un projet innovant : création d'une boucle locale d'autoconsommation collective - Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'est investie, depuis des années, dans la concrétisation d'actions permettant de contribuer très significativement à l'atteinte des objectifs TEPOS établis à l'échelle du Territoire Arlysère, mais aussi afin de participer activement au déploiement opérationnel du PCAET Arlysère.

Aujourd'hui, afin de s'engager plus encore dans la transition énergétique, le choix est fait de développer les installations photovoltaïques, d'autant plus que ces développements apparaissent comme une réelle opportunité, en témoigne le cadastre solaire mis en place par la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Aussi, et afin d'agir de manière innovante, il apparaît opportun de créer une boucle locale en autoconsommation collective.

Afin d'alimenter cette boucle locale, il est également prévu d'équiper deux bâtiments publics supplémentaires :

- l'ancienne trésorerie,
- et le groupe scolaire Pringolliet.

Le montant de l'opération est estimé à 16 704 €.

Le démarrage des travaux est prévu dans le courant du premier trimestre 2024, pour s'achever en septembre 2024.

Aussi, il convient de solliciter le soutien du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, au titre du programme régional FEADER 2023-2027 dans le cadre du LEADER TAM et de tout autre organisme compétent, afin de garantir l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet.

Enfin, et en raison de l'avancée du projet, il convient de solliciter une autorisation de démarrage anticipé à compter de la réception de la présente demande.

La Commission Municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***Approuve le projet de mise en œuvre innovante d'une boucle locale d'autoconsommation collective tel que présenté ci-avant,***
- ***Autorise M. le Maire ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes au titre du programme régional FEADER 2023-2027 dans le cadre du LEADER TAM et de tout autre organisme, les subventions les plus élevées possibles, ainsi que l'autorisation de démarrage anticipée du projet,***
- ***Autorise M. le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205_DE26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024
Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

